



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial 273.2021 - édition du 18/11/2021



**ARRÊTE PRÉFECTORAL N°2021. 113 A
DÉSIGNANT LES CENTRES DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS LE
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la santé publique, son titre III et notamment ses articles L. 3131-15, L. 3131-16 ;

VU la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de sortie de crise ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République en date du 24 avril 2019 portant nomination de M. Bernard GONZALEZ en qualité de préfet des Alpes-Maritimes (hors-classe) ;

VU le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

VU l'avis du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes Côte d'Azur du 27 juin 2021 ;

VU l'urgence ;

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

CONSIDÉRANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 ;

CONSIDÉRANT que les dossiers d'ouvertures des centres de vaccination listés en annexe sont complets ;

Sur proposition du délégué départemental des Alpes-Maritimes de l'agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur et de monsieur le directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes :

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les centres figurant en annexe sont désignés pour assurer, à compter de la date de publication du présent arrêté, la vaccination contre la covid-19 dans le cadre de la campagne de vaccination.

ARTICLE 2 :

L'arrêté préfectoral n°2021-847 du 26 août 2021 est abrogé.

ARTICLE 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais précédemment mentionnés. Le juge administratif compétent peut être saisi par l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, le délégué départemental des Alpes-Maritimes de l'agence régionale de santé Provence-Alpes Côte d'Azur, les maires des communes des Alpes-Maritimes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice,

17 NOV. 2021

Pour le préfet,
Le sous-préfet directeur de cabinet


Benoît HUBER

ANNEXE : Centres de vaccination du département des Alpes-Maritimes

Nom du centre	Adresse du centre	Équipe mobile rattachée au centre (oui / non)
---------------	-------------------	---

AEROPORT NICE COTE D'AZUR

Pharmacie de l'aéroport	Terminal 2 Aéroport Nice Côte d'Azur 06 200 Nice	Non
-------------------------	---	-----

ANTIBES

Maison des Associations Antibes	288 chemin de St-Claude 06 140 Antibes	Non
---------------------------------	---	-----

CANNES

Gare Maritime	Esplanade de la Pantiéro 06 400 Cannes	Non
---------------	---	-----

LE CANNET

Salle Recroix	730 avenue Georges Pompidou 06 110 Le Cannet	Non
---------------	---	-----

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Centre de vaccination de Vence	39 Rue du 8 mai 1945 06 140 VENCE	Oui
Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint Vallier de Thiey	11 avenue Gaston de Fontmichel 06 460 Saint Vallier de Thiey	Non
Mairie de l'Escarène	Salle Edith Piaf Esplanade des Sportifs 06 440 Escarène	Non
Mairie Annexe Pointe de Contes	2 Chemin du Tram, 06 390 Contes	Non
Hôpital de Breil / Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Roya	2 rue Jules Cordier 06 540 Breil sur Roya	Non
Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sospel	Place Saint François 06 380 Sospel	Non
Maison de Santé Pluridisciplinaire de Roquestéron	13 boulevard Georges Salvago 06 910 Roquestéron	Non
Centre hospitalier de Puget Théniers	Quartier Condamine 06 260 Puget Théniers	Non

CPTS DES COLLINES

Mairie du Rouret	Maison du Terroir 9 route d'Opio 06 650 Le Rouret	Non
Mairie de Valbonne Salle de la Chênaie	185 avenue Georges Pompidou 06 560 Valbonne -Sophia Antipolis	Non
Mairie de Biot Salle Gilardi	644 chemin des Combes	Non

	06 140 Biot	
--	-------------	--

CPTS PAYS D'AZUR

Eco-Parc Mougins	772 chemin de Font de Currault 06 250 Mougins	Non
------------------	--	-----

CPTS PAYS DE LÉRINS

CPTS Pays de Lérins, Vaccination à domicile	84 Rue d'Antibes 06 400 Cannes	Oui
--	-----------------------------------	-----

CPTS RIVIERA FRANCAISE

Centre Hospitalier Saint Eloi de Sospel	Place Saint François 06 380 Sospel	Non
Centre Menton Plus Sablettes	8 Promenade de la mer 06 500 Menton	Non
Breil-sur-Roya/Tende	2 avenue Cordier 06 540 Breil-sur-Roya	Non

GRASSE

Palais des congrès de Grasse	22 Cours Honoré Cresp 06 130 Grasse	Non
------------------------------	--	-----

MANDELIEU-LA-NAPOULE

Espace Maurice Muller	20 Avenue du Général de Gaulle 06,210 Mandelieu-la-Napoule	Non
-----------------------	---	-----

MNCA/VILLE DE NICE

Centre de vaccination de la ville de Nice	10 rue Hancy 06 000 Nice	Oui (équipe mobile MNCA + vaccinobus région PACA)
Jardin Albert 1er Théâtre de Verdure	1 promenade des Anglais 06 000 Nice	Non
Centre de vaccination international	Avenue des Alpes 06 800 Cagnes sur Mer	Non
Maison de Santé Pluridisciplinaire de Roquebillière	13 rue du Dr Matteo 06 450 Roquebillière	Non
Maison de Santé Pluridisciplinaire de Valdeblore	Route principale St-Dalmas 06 420 Valdeblore	Non
Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Haute Tinée	23 boulevard d'Auron 06 660 St-Etienne de Tinée	Non
Mairie de la Trinité	Chapiteau – Boulevard Suarez 06 340 La Trinité	Non

MOUGINS

Institut Arnault Tzanck Mougins Sophia Antipolis	122 Avenue Maurice Donat 06 250 Mougins	Non
Eco-Parc Mougins	772 chemin de Font de Currault	Non

	06 250 Mougins	
--	----------------	--

OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION (OFII)

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration	147 boulevard du Mercantour 06 200 Nice	Non
--	--	-----

PHARMACIE DU POLYGONE

Centre de Polygone Riviera	119 avenue des Alpes 06 800 Cagnes-sur-Mer	Non
----------------------------	---	-----

VALLAURIS

Espace Loisirs Francis Huger	6 Boulevard du Docteur Jacques Ugo 06 220 Vallauris Golfe Juan	Non
------------------------------	---	-----

DECISION DU 19 OCTOBRE 2021
PORTANT DELEGATIONS DE SIGNATURE N° 237
RELATIVES AUX ACTES ADMINISTRATIFS, AUX DOCUMENTS ET AUX
COURRIERS DU POLE PERFORMANCE

Monsieur Charles GUEPRATTE, Directeur Général du CHU de NICE,

*

VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles :

- L. 6143-7 relatif aux compétences du directeur d'établissement public de santé ;
- R. 6143-38 relatif au régime de publicité des décisions ;
- D. 6143-33 à D. 6143-35 relatifs aux délégations de signature ;

VU l'article 10 du Décret n° 2012-1246 du 7 Novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'article 8 de l'Arrêté du 25 Juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

VU le décret du Président de la République du 08 août 2016 portant nomination de **Monsieur Charles GUEPRATTE** en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Nice à compter du 15 septembre 2016 ;

DECIDE QUE :

Article 1^{er} Délégation *permanente* de signature est donnée à **Monsieur Kévin DOUMAIL**, Directeur du Pôle Performance, pour les actes, décisions, courriers, documents, relevant de la gestion du Pôle Performance du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature est donnée à **Monsieur Kévin DOUMAIL**, en tant qu'ordonnateur délégué, pour signer tous documents, décisions, courriers ou actes relatifs à la liquidation des recettes et pour l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature lui est également donnée pour tout acte dressé et toute décision prise en tant que Directeur de Garde pour les périodes déterminées par le tableau de garde de Direction du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Article 2 Délégation *permanente* de signature est donnée à **Madame Magali COLLAS**, Directeur des Recettes et de la Facturation, pour les actes, décisions, courriers, documents, relevant de la gestion du Pôle Performance du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature est donnée à **Madame Magali COLLAS**, en tant qu'ordonnateur délégué, pour signer tous documents, décisions, courriers ou actes relatifs à la liquidation des recettes et pour l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature lui est également donnée pour tout acte dressé et toute décision prise en tant que Directeur de Garde pour les périodes déterminées par le tableau de garde de Direction du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature est également donnée à **Monsieur Kévin DOUMAIL**, Directeur du Pôle Performance, Ordonnateur délégué, pour signer tous documents, décisions, courriers ou actes relatifs à la gestion de la dette.

Article 3 *En cas d'absence ou d'empêchement* de **Monsieur Kévin DOUMAIL**, la délégation de signature est également donnée à **Madame Magali COLLAS**, et **Madame Sylvie RIMAU-CIZERON** courriers ou actes relatifs à la gestion de la dette.

Article 4 *Délégation permanente de signature en qualité d'ordonnateurs suppléants*, à **Madame Sylvie RIMAU-CIZERON**, **Madame Karine LEGA** et **Madame Anne CAPRIZ-DIDIER**, Attachées d'Administration Hospitalière, pour la liquidation des recettes et la liquidation et l'ordonnancement des dépenses du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Article 5 *Délégation permanente de signature est donnée en qualité d'Ordonnateur suppléant*, à **Madame Cécile ZUPPO**, **Madame Laure BEGOT**, **Madame Mélanie TRONCALE**, Adjoints Administratifs, pour la liquidation des recettes du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Article 6 *Délégation permanente de signature est donnée en qualité d'ordonnateur suppléant*, à **Madame Delphine ACLOQUE**, Attachée d'Administration Hospitalière, **Madame Sandra DEPERI** et **Monsieur Jean CALVARIO**, Adjoint des Cadres, pour la liquidation et l'ordonnancement des dépenses du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Article 7 *Délégation permanente de signature est donnée à* **Madame Giulia MANFREDI**, Responsable des Archives du Centre Hospitalier Universitaire de Nice, pour les actes relevant de sa gestion, à savoir :

- * les actes ayant trait à la communication d'informations relatives au séjour du malade ;
- * les procès-verbaux de destruction des archives médicales.

Article 8 *Délégation permanente de signature est donnée à* **Monsieur Evan MALCZYK**, **Madame Camille CONAN** et **Monsieur Vincent POGGI** Directeurs adjoints Référents de Pôles cliniques et médico-techniques, pour les actes et courriers relatifs aux pôles dont ils sont référents.

Délégation *permanente* de signature leur est également donnée pour tout acte dressé et toute décision prise en tant que Directeur de Garde pour les périodes déterminées par le tableau de garde de Direction du Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

Délégation *permanente* de signature leur est également donnée pour les actes et courriers relatifs à l'ensemble des pôles cliniques et médico-techniques du CHU en l'absence du directeur référent du pôle concerné.

Article 9 Délégation *permanente* de signature est donnée **Monsieur Kevin DOUMAIL et Madame Magali COLLAS** pour les actes et courriers relatifs à l'ensemble des pôles cliniques et médico-techniques du CHU en l'absence du directeur référent du pôle concerné.

Article 10 Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Vincent POGGI**, Directeur adjoint référent de pôles cliniques et médico-techniques pour l'ensemble des actes administratifs dévolus au Directeur de l'Etablissement dans le cadre des dispositions de la Loi n °2011-803 du 05 juillet 2011 en matière de Psychiatrie.

Délégation permanente lui est également donnée pour représenter Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Nice aux audiences du Juge des Libertés et de la Détention dans le cadre des dispositions de l'article R. 3211-8 et suivants du Code de la santé Publique.

En son absence, délégation permanente de signature est donnée **Monsieur Kevin DOUMAIL, Madame Magali COLLAS, Madame Camille CONAN et Monsieur Evan MALCZYK** pour tout acte dressé et toute décision prise dans le cadre du présent article.

Article 11 Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Josiane CESARI, à Madame Audrey HONNORE et à Madame Martine LAVOUTE**, Assistantes Médico-Administratives, pour les actes de gestion ci-dessous énumérés :

- l'ensemble des actes administratifs dévolus au Directeur de l'établissement et, par délégation, relevant de l'application des dispositions de la Loi du n 2011-803 du 05 juillet 2011, codifiées par le Code de la santé Publique ;
- délégation permanente leur est également donnée pour représenter Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Nice aux audiences du Juge des Libertés et de la Détention dans le cadre des dispositions de l'article R. 3211-8 et suivants du Code de la Santé Publique ;

En cas d'absence ou d'indisponibilité de **Mesdames Josiane CESARI, Audrey HONNORE et Martine LAVOUTE**, Assistantes Médico-Administratives, délégation est donnée à **Madame Laura GIUSTINIANI**, Ingénieur Hospitalier pour les actes de gestion visés au présent article.

Article 12 Délégation permanente de signature est donnée à **Monsieur Evan MALCZYK** pour tout acte dressé et toute décision prise en lien avec les activités de médecine légale, sociale et pénitentiaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Evan MALCZYK, délégation de signature est également donnée à Madame Camille CONAN et Monsieur Vincent POGGI Directeurs adjoints Référents de Pôles cliniques et médico-techniques ainsi qu'à Monsieur Kévin DOUMAIL, Directeur du Pôle Performance et Madame Magali COLLAS, Directeur des Recettes et de la Facturation.

Article 13 Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Véronique SEGATO**, Responsable de gestion administrative et logistique du site de Tende, pour signer tout acte relevant de sa compétence, à savoir :

- Les courriers externes adressés aux fournisseurs,
- Les bons de réception de matériel.
- Les permissions de sortie des patients et des résidents
- Le registre de déclaration des décès y compris des registres en mairie
- Les courriers émis dans le cadre de ses fonctions d'encadrement hiérarchique et fonctionnel du Bureau des Admissions de Tende.

Article 14 Durant les week-ends, les jours fériés et les astreintes de semaine entre 18 h 00 et 8 h 00 le lendemain, délégation de signature est donnée à **Madame Véronique SEGATO**, Responsable de gestion administrative et logistique du site de Tende, **Madame Dominique MAISTRE**, Cadre Supérieur de Santé, **Madame Laurence BONO**, Cadre de santé, **Madame Eva BARRAS**, Infirmière diplômée d'Etat faisant fonction de cadre, **Madame Marie-Charlotte BARALE**, Cadre de Santé et **Madame Mireille MOULIN**, Infirmière diplômée d'Etat faisant fonction de Cadre, pour tous les actes et décisions relevant du site de Tende.

Article 15 Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Eva BARRAS** Infirmière diplômée d'Etat faisant fonction de Cadre de Santé et **Madame Nathalie GUASTICCHI**, Infirmière Diplômée d'Etat Coordinatrice de l'EHPAD du CHU de Nice sur les sites de Tende et de Cimiez, à l'effet de signer, dans le cadre de la procédure de désignation de la personne de confiance, tous les actes, attestations, formulaires et plus généralement tous les documents relatifs à l'information des résidents et à la désignation de la personne de confiance.

Article 16 Délégation permanente de signature est donnée à **Madame le Docteur Françoise CAPRIZ**, Chef du service de Gérontologie clinique et **Monsieur le Docteur André CIRILLI**, Chef du Service d'Aval de Tende – Pôle Réhabilitation Autonomie Vieillesse, à l'effet de signer l'annexe au contrat de séjour des résidents prévu par l'article L. 311-4-1 susvisé du Code de l'Action sociale et des familles.

Article 17 Les délégués précités devront rendre compte régulièrement auprès de Monsieur le Directeur Général des décisions qu'ils ont prises dans le cadre de la présente décision portant délégations de signature.

Article 18 Les bénéficiaires de la présente décision assureront la publicité des décisions qu'ils auront signées en vertu de la présente décision de délégations, conformément à l'article R. 6143-38 du Code de la Santé Publique.

Article 19 La présente décision de délégations prendra effet à la date de sa publication et remplace la précédente décision n° 221 du 29 juin 2020.

Article 20 Les accréditations, au sens de l'article 10 du Décret susvisé du 7 Novembre 2012, dument remplies, ainsi que la présente décision seront transmises au Trésorier principal du Centre Hospitalier de Nice.

Article 21 En application de l'article D. 6143-35 du Code de la Santé publique, la présente décision sera, communiquée au Conseil de surveillance, notifiée aux intéressés et publiée au Recueil Spécial des actes administratifs de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Article 22 Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.


Le DIRECTEUR GENERAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of connected loops and curves, extending horizontally across the page.

Charles GUEPRATTE

Pour notification

LE DIRECTEUR DU PÔLE PERFORMANCE
DIRECTEUR DES FINANCES
ET DU CONTROLE DE GESTION



Kevin DOUMAIL

LE DIRECTEUR DES RECETTES ET DE LA FACTURATION



Magali COLLAS

LE DIRECTEUR REFERENT DE POLE



Evan MALCZYK

LE DIRECTEUR REFERENT DE POLE



Camille CONAN

LE DIRECTEUR REFERENT DE POLE



Vincent POGGI

L'ATTACHEE D'ADMINISTRATION
HOSPITALIERE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sylvie Rimaur-Cizeron', written over the printed name.

Sylvie RIMAU-CIZERON

L'ATTACHEE D'ADMINISTRATION
HOSPITALIERE

Karine LEGA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. LEGA', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name 'Karine LEGA'.

L'ATTACHEE D'ADMINISTRATION
HOSPITALIERE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Capriz-Didier', written over the printed name below.

Anne CAPRIZ-DIDIER

L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Cécile ZUPPO



L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Laure BEGOT



L'ADJOINT ADMINISTRATIF

Mélanie TRONCALE



L'ATTACHEE D'ADMINISTRATION

Acloque

Delphine ACLOQUE

L'ADJOINT DES CADRES



Sandra DEPERI

L'ADJOINT DES CADRES



Jean CALVARIO

L'ATTACHE D'ADMINISTRATION
HOSPITALIERE

Giulia MANFREDI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Manfredi', written in a cursive style.

L'ASSISTANTE MEDICO-ADMINISTRATIVE
CHARGÉE DE LA GESTION DÉLÉGUÉE
DU REGISTRE DES SPSC

Josiane CESARI née MONTARELLO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.

L'ASSISTANTE MEDICO-ADMINISTRATIVE

Audrey HONNORE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of connected strokes that form the name 'Audrey Honnore'.

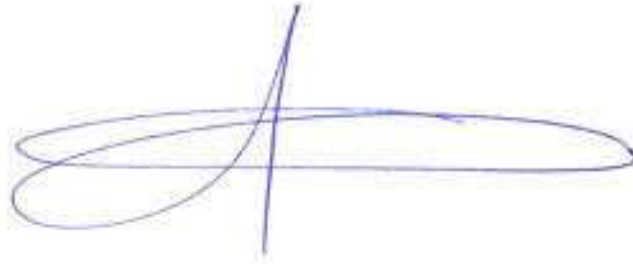
L'ASSISTANTE MEDICO-ADMINISTRATIVE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Martine Lavoute', with a small blue mark below it.

Martine LAVOUTE

**LE CADRE ADMINISTRATIF DU POLE
NEUROSCIENCES CLINIQUES**

Laura GIUSTINIANI

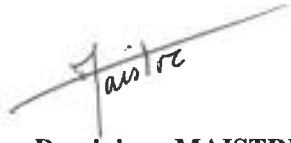
A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the right side that intersects two horizontal, overlapping loops on the left side.

L'INTENDANT DU SITE DE TENDE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V Segato', with a large, sweeping horizontal stroke underneath the name.

Véronique SEGATO

LE CADRE SUPERIEUR DE SANTE
DU SITE DE TENDE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maistre', is written over a diagonal line that crosses the text above and below it.

Dominique MAISTRE

LE CADRE DE SANTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence Bono', is written over a horizontal line.

Laurence BONO

L'INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eva Barras', with a long horizontal stroke extending to the right.

Eva BARRAS

LE CADRE DE SANTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'barale', with a long horizontal stroke extending to the right.

Marie-Charlotte BARALE

L'INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT



Mireille MOULIN

L'INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT COORDINATRICE

Nathalie GUASTICCHI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nathalie Guasticchi'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal line extending to the left from the start of the name.

LE CHEF DU SERVICE DE GERONTOLOGIE CLINIQUE

Françoise CAPRIZ



CHUN - HOPITAL DE CIMIEZ

Pôle Réhabilitation Autonomie Vieillessement

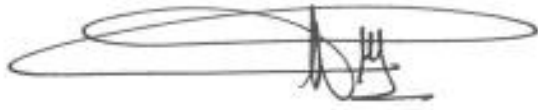
Docteur Françoise CAPRIZ

Chef de service de Gériatrie Clinique

N° FINESS : 060788957 - N° RPPS : 10003291001

4 avenue Reine Victoria - CS 91179 - 06003 Nice Cedex 1


LE CHEF DU SERVICE D'AVANT DE TENDE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left that crosses over itself and then forms a stylized 'A' and 'C' on the right.

André CIRILLI

ANNEXE II

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

Commune <input type="checkbox"/>	Cachet ou dénomination de l'organisme public
Département <input type="checkbox"/>	
Région <input type="checkbox"/>	
Etablissement public de santé <input checked="" type="checkbox"/>	
Etablissement public de coopération intercommunale <input type="checkbox"/>	
Etablissement public social ou médico-social <input type="checkbox"/>	
Office public de l'habitat <input type="checkbox"/>	
Autre <input type="checkbox"/>	

Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : ZUPPO

Prénoms : CECILE

Adresse postale

Rue : 18 RUE DES BOERS

Complément : "RÉS DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE"

Code postal : 06100

Ville : NICE

Adresse de messagerie électronique : ZUPPO.C@chu-nice.fr

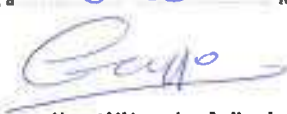
Numéro de téléphone : 04 92 03 41 62

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :

Description de l'outil de signature électronique utilisé par le suppléant/délégué pour les transmissions dématérialisées au comptable public :


Certificat électronique Chamba sign France

Certifié exact, à Nice le 28/10/2021



(Signature de suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à NICE .. le 28/10/2021



(Signature de l'ordonnateur attestant le caractère exécutoire de la délégation)


ANNEXE II

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

Commune <input type="checkbox"/> Département <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Etablissement public de santé <input checked="" type="checkbox"/> Etablissement public de coopération intercommunale <input type="checkbox"/> Etablissement public social ou médico-social <input type="checkbox"/> Office public de l'habitat <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Cachet ou dénomination de l'organisme public : 
Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : BEGOT	
Prénoms : Louise	
Adresse postale : 104 av sainte marguerite	
Rue :	
Complément : Ros. les magnolias	
Code postal : 06200	
Ville : Nice	
Adresse de messagerie électronique : begot.l@chu-nice.fr	
Numéro de téléphone : 04-92.03.41.65	
Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :	
Description de l'outil de signature électronique utilisé par le suppléant/délégué pour les transmissions dématérialisées au comptable public :	
Certificat électronique Chambersign France	
Certifié exact, à Nice .. le 19.10.21	
 (Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles, définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)	
Certifié exact, à Nice .. le 19/10/2010	
 (Signature de l'ordonnateur attestant le caractère exécutoire de la délégation)	

ANNEXE II

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT
OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

Commune	<input type="checkbox"/>	Cachet ou dénomination de l'organisme public :
Département	<input type="checkbox"/>	
Région	<input type="checkbox"/>	
Etablissement public de santé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Etablissement public de coopération intercommunale	<input type="checkbox"/>	
Etablissement public social ou médico-social	<input type="checkbox"/>	
Office public de l'habitat	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	

Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : **TRONCALE**

Prénoms : **Flébanie**

Adresse postale

Rue : **27 Allée des mésanges**

Complément :

Code postal : **06510**

Ville : **CARROS**

Adresse de messagerie électronique : **troncale.m@chu-nice.fr**

Numéro de téléphone : **04.92.03.41.61**

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation : **le 19/10/21**

Description de l'outil de signature électronique utilisé par le suppléant/délégué pour les transmissions dématérialisées au comptable public :

Certificat électronique ChamberSign France

Certifié exact, à **NICE** le **19/10/21**



(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)


Certifié exact, à **NICE** le **19/10/2021**



(Signature de l'ordonnateur attestant le caractère exécutoire de la délégation)

ANNEXE II

MODÈLE DU FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN SUPPLÉANT OU D'UN DÉLÉGATAIRE DE L'ORDONNATEUR

Commune <input type="checkbox"/> Département <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Etablissement public de santé <input checked="" type="checkbox"/> Etablissement public de coopération intercommunale <input type="checkbox"/> Etablissement public social ou médico-social <input type="checkbox"/> Office public de l'habitat <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Cachet ou dénomination de l'organisme public : 
---	---

Nom du suppléant/délégué (rayer la mention inutile) : *Colbas*

Prénoms : *Hégali*

Adresse postale

Rue : *126 Rte St Antoine de Ginestière*

Complément :

Code postal : *06000*

Ville : *NICE*

Adresse de messagerie électronique : *Colbas.m@chu-nice.fr*

Numéro de téléphone : *04.92.03.45.37*

Date de prise d'effet de la décision jointe donnant délégation :

Description de l'outil de signature électronique utilisé par le suppléant/délégué pour les transmissions dématérialisées au comptable public :

Certifié exact, à *NICE* le *19 10 2021*



(Signature du suppléant/délégué de l'ordonnateur servant de spécimen au comptable public pour opérer ses contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique)

Certifié exact, à *NICE* le



(Signature de l'ordonnateur attestant le caractère exécutoire de la délégation)

S O M M A I R E

A.R.S PACA.....	2
Delegation Departementale des AM.....	2
Sante protection civile.....	2
AP 2021.1131 Centres vaccination Covid 19 ds AM.....	2
Etablissement Public.....	7
CHU Nice.....	7
Delegation Subdeleg. signature pouvoir procuration designat.....	7
Decision 19.10.2021 Delegation signature 237 Pole Perf	7

Index Alphabétique

AP 2021.1131 Centres vaccination Covid 19 ds AM.....	2
Decision 19.10.2021 Delegation signature 237 Pole Perf	7
CHU Nice.....	7
Delegation Departementale des AM.....	2
A.R.S PACA.....	2
Etablissement Public.....	7